



Service Communication
presse@chu-montpellier.fr
04 67 33 04 02

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHU de Montpellier se mobilise tout au long de l'année pour le don d'organes



Coordination hospitalière des dons pour la greffe
Hop. Gui de Chauliac



23/06/2020



<https://www.chu-montpellier.fr/fr/offre-de-soins/services/coordination-hospitaliere-des-dons-pour-la-greffe-239>



Hier, le 22 juin a eu lieu la campagne nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donneurs. L'occasion pour nous de vous faire (re)découvrir la coordination hospitalière des dons pour la greffe du CHU de Montpellier.

Don d'organes et de tissus un lien qui nous unit tous

Cette année a été particulièrement marquée par la crise sanitaire pour l'activité du don pour la greffe. Malgré cela, l'ensemble des acteurs au sein du CHU de Montpellier s'est mobilisé pour la prise en charge des donneurs et de leurs proches aux côtés de la Coordination hospitalière des Dons pour la greffe. Cette pandémie a eu des conséquences très importantes sur l'activité et la structuration de notre CHU. Pour y répondre, début mars, une cellule de crise a été mise en place et une semaine après l'hôpital est entré en plan blanc. Il a été décidé de maintenir toutes les activités d'urgence, dont la prise en charge du donneur en vue de greffes d'organes et de tissus. Nous avons poursuivi les dons y compris ceux de cornées, pour répondre au besoin des greffes urgentes. Nous avons ainsi, tous ensemble, contribué à répondre aux patients en attente de greffes urgentes et pédiatriques sur le territoire national. Malheureusement, les actions de formation, de sensibilisation engagées comme chaque année n'ont pu être menées que partiellement.

La Coordination Hospitalière des Dons pour la Greffe : une équipe dynamique pour une mission sensible

Le CHU de Montpellier s'implique fortement dans l'activité de prélèvements d'organes et de tissus. L'équipe de la coordination, dont la responsable est le Docteur Florence VACHIERY-LAHAYE, agit en partenariat avec toutes les équipes de soins. Cette activité de prélèvements d'organes et de tissus répond à l'espoir de greffe de chaque malade en attente.

L'année dernière nous avons inauguré la fresque dédiée aux donneurs et à leurs proches Hôpital Gui de Chauliac.

Cela faisait plus de 10 ans que le Département de la Coordination Hospitalière des Dons pour la Greffe, travaille avec le service de communication pour que cet espace soit créé au sein du CHU. Ce travail a permis de rendre visible l'activité au sein de notre institution. Nous avons fait le choix de dédier une façade à un artiste Montpelliérain qui s'est magnifiquement approprié le sujet. Cette fresque, visible de la rue, représente l'étendard de la culture du don pour la greffe de notre institution.

www.chu-montpellier.fr



Quelques infos sur le don d'organes et la Coordination Hospitalière

Don d'organes pour sauver des vies : nous sommes tous concernés -

La loi française présume du consentement du défunt à être donneur d'organes, sauf s'il manifeste son refus de son vivant. Si le donneur potentiel n'est pas enregistré au registre national des refus, les professionnels de santé recueillent et actent, sur un document signé, auprès des proches l'opposition éventuelle au don pour la greffe exprimée par le défunt de son vivant. Faire connaître sa position à ses proches est donc crucial. La campagne nationale de réflexion autour du don d'organes et de tissus et de la greffe lancée cette année par l'Agence de la Biomédecine est dédiée au principe de la loi.

L'action de communication a été axée sur la solidarité et la réciprocité : nous sommes aussi de potentiels receveurs ! Cette année le message transmis à la population française est le suivant : « **Don d'organes et de tissus ce lien qui nous unit tous** ». De plus, les donneurs et leurs proches, sans qui l'activité de greffe n'existerait pas, sont au centre de la communication : un grand MERCI à eux !

#tousdonneurs💖.

La Coordination a plusieurs missions :

Coordonner : c'est mettre en œuvre tous les moyens médicaux et logistiques, du service de soins à la sortie du bloc opératoire. Elle est l'un des maillons de la chaîne « du prélèvement à la greffe ». Le cœur de l'activité se situe au niveau des services de soins critiques où sont identifiés les donneurs potentiels. Cette mission exige accueil et écoute des familles mais aussi le respect d'une éthique professionnelle, des règles de sécurité sanitaire dans une volonté collective de qualité. Quand un donneur et ses proches sont pris en charge au sein de notre hôpital, c'est tout le CHU qui se mobilise.

Former, Informer et Sensibiliser tous les publics et notamment les collégiens et lycéens afin de susciter une réflexion chez chaque personne pour prendre position de manière éclairée : Pour ou Contre le don d'organes et de tissus.

La Coordination est disponible d'une part pour répondre aux appels des services du CHU et des Centres Hospitaliers de la Région 24h/24 et d'autre part pour toute demande d'information intra et extra CHU.

Un Réseau en Languedoc-Roussillon : RE-PRE-LAR

RE-PRE-LAR est un dispositif de santé constitué de 14 établissements organisés par grades structurés selon une charte constitutive en partenariat avec l'ARS et l'ABM. Ceux de grade 3 (Centres Hospitaliers de Narbonne, Sète, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Mende, la Clinique du Millénaire, la Clinique St Pierre, la Clinique du Parc et la Clinique des Franciscaines sur Nîmes) identifient les morts encéphaliques et prennent en charge les familles. Ceux de grade 2 (Béziers, Perpignan, Carcassonne et Nîmes) assurent les prélèvements. **Le CHU de Montpellier, de grade 1, prélève et transplante.** Les établissements privés de la région commencent à intégrer le réseau régional en qualité d'établissements recenseurs.

La coordination du CHU de Montpellier constitue la tête de pont de ce dispositif de santé. La région joue un rôle essentiel dans la mise à disposition de greffons de qualité aux patients inscrits sur liste d'attente.

Quelques chiffres

Entre 500 et 600 patients décèdent chaque année en France faute de n'avoir pu bénéficier d'une greffe.

Nombre de greffes d'organes en 2019 :

- France : 5897
- Montpellier : 274 (21 cœurs, 79 foies, 170 reins (dont 3 pédiatriques), 3 pancréas et 1 greffe d'îlots pancréatiques).

Nombre de donneurs potentiels en mort encéphalique identifiés, nombre de donneurs prélevés en 2019 :

- France : 3471 donneurs recensés (3484 en 2018) dont 1729 (1743 en 2018) ont abouti au don pour la greffe.
- Région Occitanie Est : 138 donneurs recensés (162 en 2018) dont 81 (83 en 2018) ont abouti au don pour la greffe.

Nombres d'organes prélevés sur le réseau de Prélèvements LR :

294 chez les donneurs décédés en situation de mort cérébrale (18 cœurs, 50 poumons, 67 foies, 148 reins)

Par ailleurs 3 donneurs ont été pris en charge sur le CHU de Nîmes de type donneurs décédés après arrêt circulatoire Maastricht 3 (décès en arrêt circulatoire après arrêt des traitements en réanimation) : ces projets ont abouti à une offre à la greffe pour 6 reins et 3 foies.

Pourcentage de refus de prélèvements en 2017 :

- France : 30.5 %
- Montpellier : 32.4%
- Région LR : 32.6%

Nombre de patients en attente :

- 31 décembre 2018 : 16 390 en France.
- 31 décembre 2019 à Montpellier : 983 patients étaient inscrits sur liste d'attente de greffe (22 en liste d'attente cardiaque, 838 en liste d'attente rénale dont 10 enfants, 116 en liste d'attente hépatique, 6 en liste d'attente de pancréas, 1 en liste d'attente de greffe d'îlots de pancréas).

Pour plus d'informations :

- www.agence-biomedecine.fr
- www.dondorganes.fr
- <https://www.chu-montpellier.fr/fr/offre-de-soins/services/coordination-hospitaliere-des-dons-pour-la-greffe-239>

Le Dr Florence Vachiéry, médecin coordonnateur du Département de la Coordination Hospitalière des Dons pour la Greffe au CHU de Montpellier peut se rendre disponible pour répondre à vos questions sur le sujet.

CHU Montpellier :

Guillaume LECHAT, attaché de presse

Tél : 04 67 33 91 83

Mobile : 06 71 60 72 62

Mail : presse@chu-montpellier.fr

www.chu-montpellier.fr